



# Le Petit Journal

LE PLUS REPANDU, LE MIEUX RENSEIGNÉ

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET ANNONCES  
61, rue Lafayette à Paris 19<sup>ème</sup>  
TÉLÉPHONES : Rédaction ..... 101.76 - 101.77 - 101.78  
Administration ..... 101.47 - 101.74 - 101.75

ABONNEMENTS SEINE ET SEINE ET OISE  
TROIS MOIS ..... 5 FR.  
SIX MOIS ..... 9 FR.  
UN AN ..... 15 FR.  
Les abonnements partent les 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

5 cent. SIX PAGES 5 cent.

LE SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ ..... 5 CENT. | Le Petit Journal militaire, maritime, colonial ... 10 CENT.  
Le Petit Journal agricole ..... 5 CENT. | La mode ..... 10 CENT.

Province - ABONNEMENTS - Étranger  
7 FR. TROIS MOIS ..... 10 FR.  
18 FR. SIX MOIS ..... 18 FR.  
36 FR. UN AN ..... 36 FR.  
Les abonnements partent les 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

MARDI 4 NOVEMBRE 1902  
QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - Numéro 14.357  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

## EDITORIAL

La grève des mineurs vient évidemment de faire un pas décisif vers sa solution. La réunion qui a eu lieu hier, à Lille, des délégués des ouvriers des Compagnies minières, a consacré, comme la réunion d'Arras, l'accord des deux parties sur certaines bases d'arbitrage. C'est déjà beaucoup que, des deux côtés, on ait consenti à causer et qu'on se soit engagé à causer encore par l'intermédiaire des arbitres qui vont être désignés le plus rapidement possible. Nous saluons avec joie ce précieux résultat. Voilà près d'un mois que la grève a été déclarée. Elle a déjà produit des effets considérables. Rien que dans le port de Rouen, il est arrivé dans les journées des 25, 26, 27 et 28 octobre, trente-trois steamers chargés de charbon ; ces trente-trois navires représentent un tonnage total de 60.000 tonnes ; quarante-trois autres steamers sont attendus pour les premiers jours de novembre. Mais ce n'est pas tout ! Pendant que l'Angleterre, et bientôt l'Amérique, jettent ainsi sur notre sol la houille que nous cessons d'emprunter à nos mines, des concurrents voisins, encore plus avisés, prennent leurs précautions pour l'avenir. Ils consentent bien à venir au secours de notre industrie et à lui fournir le combustible qui menace de lui manquer ; mais c'est à la condition de ne pas faire une opération éphémère ; c'est à la condition de tirer un bénéfice durable de nos difficultés annuelles. C'est ainsi que les houillères de Westphalie viennent de conclure des traités importants avec nombre de grandes maisons françaises pour leur fournir le charbon, non seulement pour la durée de la grève actuelle, mais pendant plusieurs années consécutives. Nous n'avons pas besoin d'insister sur la gravité de la situation que révèlent ces faits. Ils prouvent combien il importe, si l'on ne veut pas que la situation s'aggrave encore, que les Compagnies et les mineurs mettent une égale bonne volonté et une égale promptitude à l'examen des questions qui les divisent et à la recherche d'équitables solutions garantissant l'avenir contre ces éventualités qui deviendront redoutables non seulement pour les intérêts des mineurs et des Compagnies elles-mêmes, mais aussi pour les intérêts généraux de la France.

Th. Mourgue

## Dépêches

VIOLENT INCENDIE  
A SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Le ministre des colonies vient de recevoir du ministre par intérim de Saint-Pierre-et-Miquelon la nouvelle qu'un violent incendie a détruit l'église, le presbytère, le palais de justice de la ville de Saint-Pierre. C'est à minuit qu'a éclaté le feu dans l'église de bois de Saint-Pierre. La plupart des bâtiments de l'île sont ainsi bâtis, ce qui explique la rapidité déconcertante de la progression des flammes. Fort heureusement, le vent ne soufflait pas,

sinon un plus grand désastre eût été à redouter. Il n'y a aucun accident de personnes. Les dégâts sont évalués à 600.000 francs.

ÉLECTION MUNICIPALE  
DU QUARTIER DU PONT-DE-FLANDRE

Inscrits, 3.410 ; votants 2.529. Ont obtenu : MM. Lavie, radical, 947 voix ; Lajarrige, socialiste, 425 ; Trésorier, socialiste-révolutionnaire, 353 ; Serre, socialiste, 395, Adrien Robert, nationaliste, 275 ; divers, 97 ; bulletins blancs et nuls, 37. Ballottage.

DRAME CONJUGAL

Cet après-midi, à deux heures et demie, le nommé Gomez da Silva, sujet portugais, exerçant la profession de teinturier et demeurant 25, avenue de Saint-Mandé, à Paris, a tué sa femme d'un coup de revolver, à la suite d'une violente discussion. Arrêté sans résistance, le meurtrier a été mis à la disposition du commissaire de police du quartier.

UN NOUVEAU BALLON DIRIGEABLE

Un ballon appartenant aux frères Lebaudy et construit par l'ingénieur Julliot, a évolué hier après-midi aux environs de Paris, à Moisson, avec un plein succès, pendant une heure et demie, même contre le vent. La construction en avait été tenue secrète. Le ballon, qui est fusiforme, mesure cinquante mètres de long sur onze de diamètre et peut porter trois voyageurs. Il est mû par des hélices.

DOUBLE MEURTRE  
AU MUSÉE DE CLUNY

Abominations en plein cœur de Paris

D'étranges événements ont ensanglanté la nuit dernière l'hôtel, d'ordinaire si paisible, qui abrite le musée de Cluny, rue Sommerard.

Deux personnes ont trouvé la mort dans de singulières circonstances. Le commissaire Barroux, de la Police Judiciaire, a été chargé de l'enquête. Ses investigations cependant se heurtent à la complexité des faits.

M. Chassaing, concierge du musée de Cluny, fut le témoin privilégié de ce drame. Son témoignage, que notre reporter a pu fournir au *Petit Journal* en exclusivité, atteste de l'excentricité de cette affaire. Voici, retranscrits fidèlement, les propres déclarations de M. Chassaing, telles que notre reporter a pu les recueillir peu de temps après les faits :

« Cette nuit-là, je m'étais couché fort tard. J'avais fait une ronde vers minuit. C'est une ronde de routine que je fais chaque nuit avant d'aller me coucher, mais jamais à la même heure. Faut vous dire qu'il ne s'est jamais rien passé dans ce musée en vingt années que j'y travaille. C'est bien normal quand on pense à la hauteur du mur de la Cour d'Honneur. Et puis les portes et les fenêtres donnant sur les jardins derrière le musée sont à l'épreu-

ve des cambrioleurs. Tout paraissait donc tout à fait en règle quand je suis allé me coucher.

« Et puis, j'ai été réveillé en plein milieu de la nuit par un étrange pressentiment. Il était exactement une heure vingt. Vous dire ce que c'était comme pressentiment ? Ma foi, j'en serais bien incapable ! Bref, je décide quand même de me lever, pour aller voir, au cas où... Je m'habille, je chausse mes godillots et mes lorgnons, et je sors dans la Cour d'Honneur. La porte de la cour, donnant sur la rue Sommerard était grande ouverte, de même que la porte d'entrée du musée. "Sacré bon sang de bonsoir !" que je me dis en moi-même... Et là, je remarque qu'il y a près du puits trois personnes autour d'un gaillard vautré sur le pavé. Je m'approche d'eux - faut vous dire qu'ils n'avaient pas l'air de voleurs, bien au contraire, ils avaient l'air d'être des gens très comme il faut -, je m'approche d'eux donc, et là je comprends que le gars vautré sur le pavé est mort - pensez donc, il avait deux balles dans le ventre. J'ai bien compris que ces gens-là ne pouvaient pas être les meurtriers. Pourquoi ? Ben, parce que si c'étaient eux les tueurs, ils auraient eu une arme et ils m'auraient menacé. Mais tout de même : "Albert, que je me suis alors dit, Albert, il se passe quelque chose de pas clair. Cherche pas à comprendre et appelle les roussins." C'est ce que j'ai fait. Faut vous dire qu'on a le téléphone depuis peu au musée et M. Darcel (*NDR : le conservateur du musée de Cluny*) en a même fait installer un dans ma loge. Alors j'ai appelé les poulets, et j'en ai profité pour prévenir le patron.

« Les perdreaux n'ont pas vraiment tardé. Il y avait avec eux un pont de la Tour Pointue (*NDR : le commissaire Florimond Barroux*). Le patron n'a pas tardé non plus. Alors, on a commencé l'inventaire de la collection du musée pour voir si quelque chose manquait - sait-on jamais ! Croyez-moi, ce n'est pas une mince affaire ! Faut vous dire qu'on en a des babioles dans ce musée-là : plus de 11.000 pièces ! Vous vous rendez compte ?

« C'est dans la chapelle qu'on a trouvé le deuxième mort. Et celui-là, il n'était vraiment pas beau à voir. Il baignait dans son sang et avait le visage lacéré. Mais vous dire comment il est mort, cela, j'en serais bien incapable. Ce qui est bizarre, c'est qu'il y avait une forte odeur dans la chapelle, comme une odeur de cannelle.

« Un seul objet manquait dans le musée. C'était justement un truc qui était normalement dans la chapelle : une sculpture en ivoire, très ancienne. Faut vous dire qu'on n'a que des choses anciennes ici. Certaines valent même un sacré paquet d'oseille. Le type qui l'a emporté devait bien connaître son affaire. Il a dû sortir par une fenêtre du premier, au-dessus des bureaux de la direction. Faut vous dire qu'il y en avait une qui était cassée. Quand même, le gaillard devait être rudement agile. Mais une chose est sûre, il n'a pas pu entrer par là : à moins qu'il lui soit poussé des ailes.

« Au moment où les pandores s'en sont retournés à la Tour Pointue, un clochard ivre leur est tombé dans les bras. Ils l'ont embarqué. Allez savoir, c'est peut-être bien lui le coupable ! Faut vous dire que

les rues de Paris ne sont plus aussi sûres qu'autrefois... »

Que M. Chassaing se rassure, ce clochard n'est pas le coupable. Il a en effet été remis en liberté par la police peu de temps avant que nous mettions sous presse. *Le Petit Journal*, toujours à l'affût de la moindre information pouvant servir la Vérité, s'est immédiatement mis sur la piste de ce vagabond. Une rapide enquête nous a appris qu'il s'agit d'un certain André Salis, alias Bibi-la-Purée, personnage notoire du Quartier latin. Notre reporter a de bonnes raisons de croire que ce mendiant pourrait avoir fourni de précieuses informations à la police. Que nos lecteurs se rassurent, dès que nous aurons retrouvé ce Bibi-la-Purée, ils en seront les premiers informés.

M. Darcel nous a accordé hier un court entretien. Il poursuivait encore l'inventaire de la collection qui, comme M. Chassaing l'a précisé, est de taille non négligeable. L'objet disparu est un triptyque en ivoire sculpté au XIV<sup>e</sup> siècle représentant une danse macabre, c'est-à-dire une allégorie évoquant l'égalité de tous devant la mort en figurant des squelettes emportant dans une danse folle des personnages de toutes les franges de la société. C'est un objet de valeur très secondaire, même si l'on ne peut qu'être admiratif devant la finesse de la réalisation. M. Darcel nous a confié que seul un collectionneur averti pourrait être à l'origine de ce vol mystérieux. Notre reporter est d'ailleurs d'avis qu'un tel objet serait difficile à négocier par les réseaux habituels de recels.

Le témoignage de M. Darcel concorde en tout point avec celui de M. Chassaing :

« Jamais, a-t-il ajouté au sujet de la découverte du cadavre dans la chapelle, je n'aurais pensé qu'un être humain pût faire preuve d'une telle violence à l'égard de l'un de ses semblables. L'homme gisait sur le dos dans une marre de sang. Sa face était à ce point lacérée et meurtrie que j'ai cru au premier abord que cette "chose" n'avait pas de visage. Par endroits, l'os était nettement visible. Je crois qu'aussi longtemps que je vivrai, je ne pourrai oublier cette image. »

Nos lecteurs comprendront donc pourquoi l'identité de cette victime n'a toujours pas pu être établie par la police. La première victime, par contre, a pu rapidement être identifiée. Il s'agit du docteur Ernest Ledroit, un honnête praticien dont la notoriété dans les milieux de qualité n'est plus à faire. Le plus étonnant est qu'il puisse avoir été mêlé à d'aussi sombres événements. Les témoins du drame, mentionnés par M. Chassaing, ont été interrogés par la police puis rapidement relâchés, leur emploi du temps de la soirée ayant été établi de façon certaine. Interrogé par notre reporter, le commissaire Barroux a refusé de se prononcer sur l'implication du docteur Ledroit dans le vol de la Danse macabre.

Le mystère demeure complet sur les terribles événements du musée de Cluny. La police paraît complètement décontenancée. Le reporter du *Petit Journal* reste cependant sur le qui-vive, et nos lecteurs seront bien évidemment informés dès que de nouveaux éléments seront appor-

tés à l'enquête des limiers du quai des Orfèvres et de son plus illustre représentant, le commissaire Florimond Barroux.

## Dernière heure

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Dans le Nord et le Pas-de-Calais

M. Louis Herteaux, ingénieur des mines, directeur des chemins de fer d'Orléans, est choisi comme arbitre par les houillères du Nord. Une réunion aura lieu mercredi à Paris, avec les délégués des Compagnies et les ouvriers.

Dans la Loire

Une délégation de la Fédération nationale, composée de MM. Cotte et Brioude et accompagnée de M. Briant, député, a été reçue ce matin, à 11 heures, par le préfet. Rien n'a transpiré de cette entrevue, qui a été très longue. Le préfet a convoqué pour cet après-midi le comité des houillères de la Loire. On espère que les arbitres seront nommés promptement et que la reprise du travail est prochaine.

A Albi

La Compagnie de Cagnac a prévenu aujourd'hui le préfet qu'elle accepterait de commencer les négociations par l'arbitrage.

## Au Palais-Bourbon

LES COULOIRS

Les Congrégations

La commission des congrégations a tenu cet après-midi une longue séance qui a été consacrée en grande partie à l'examen d'un point de procédure soulevé par l'un de ses membres, M. Hubbard. Afin d'éviter que l'examen parlementaire des demandes d'autorisation ne se prolonge indéfiniment, il a proposé que le gouvernement puisse ne proposer que les demandes qu'il jugerait susceptibles d'être favorablement accueillies.

Interrogé, à l'issue de la commission sur la situation qui serait faite aux congrégations qui, ayant sollicité l'autorisation, ne serait pas l'objet d'un projet de loi spécial de la part du gouvernement, M. Hubbard a répondu :

« Les congrégations seraient alors considérées comme non autorisées, et le gouvernement aurait le droit immédiatement d'en poursuivre la dispersion et la fermeture, par la voie qu'il jugerait convenable. Mais, pour ces congrégations, l'initiative parlementaire restera entière, et chaque député et chaque sénateur pourra, usant de son droit, dire à l'une des deux Chambres qu'il sait que telle ou telle congrégation a fait une demande régulière et régulièrement instruite et que, le gouvernement n'en proposant pas l'autorisation, il dépose une proposition de loi pour que l'autorisation lui soit accordée. »

Aucune décision ne sera prise avant que le gouvernement ait fait connaître son avis.

## ABONNEMENTS SEINE &amp; SEINE ET OISE

TROIS MOIS..... 5 FR.  
SIX MOIS..... 9 FR.  
UN AN..... 17 FR.

Les abonnements partent les 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

POUR LES ABONNEMENTS :  
S'adresser à M. MALET  
Administrateur

Joindre à tout réabonnement et réclamation la dernière bande d'adresse imprimée.

Les annonces sont reçues au Bureau du Journal et chez M. BIGOT et C<sup>o</sup>, société générale des annonces, place de la bourse, 6 et 10.

# LE CRÉPUSCULE

Le plus parisien des quotidiens du soir

Directeur  
**Prosper BONHOMME**

REDACTION ET ADMINISTRATION  
11, rue des Petits-Champs  
Téléphone : 102-55

POUR LA REDACTION :  
S'adresser à M. COVET,  
Secrétaire de Rédaction

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

## CHRONIQUE DU JOUR

La Chambre des appels correctionnels de Rennes a rendu son arrêt, au début de l'audience dans l'affaire de l'Indépendance bretonne. La Cour, dans un arrêt longuement motivé, confirme la décision des premiers juges, qui déferaient le délit commis par l'Indépendance bretonne au tribunal correctionnel. L'arrêt porte que le délit de provocation directe, suivi ou non d'effet à former des attroupements sur la voie publique, est réprimé par les articles 1, 2 et 6 de la loi du 7 juin 1848 ; que le décret du 25 février 1852 défère aux tribunaux correctionnels les délits dont la connaissance était attribuée à la Cour d'Assises, que la loi de 1871 n'a point abrogé le décret du 25 février, ce décret étant étranger à la législation sur la presse, alors que cette même loi abroge le décret du 27 février ; que la loi de 1881 n'a pas entendu déferer à la Cour d'Assises la connaissance de délits réprimés par la loi spéciale de 1848 ; que la commission chargée de l'étude de cette loi avait décidé de supprimer l'article 6 de la loi de 1848, mais qu'à la lecture, on oublia d'adopter cette disposition ; que le tribunal n'a pas pour mission de réparer les omissions commises par le législateur. La Cour confirme le jugement.

Après lecture de l'arrêt concernant l'Indépendance bretonne, l'affaire Croc est appelée. On se rappelle que le sieur Croc, poursuivi pour avoir jeté des seaux d'ordures sur les agents chargés de l'expulsion des sœurs de Ploudaniel, fut condamné à 100 francs d'amende, avec sursis, par le tribunal de Brest. M. le conseiller Le Gorrec lit le rapport de l'affaire. M<sup>r</sup> Guéneau de Mussy, du barreau de Brest, est assis au banc de la défense. Après une suspension d'audience, la parole est donnée à M. l'avocat général Roulet. « La résistance à la loi, dit-il, a été concertée, préparée, organisée depuis longtemps, par des hommes occupant une situation élevée et appartenant tous au parti hostile à la République. Ce n'est pas de leur faute si on n'a pas eu à redouter des conséquences plus funestes. C'est grâce à M. le sénateur Pichon que la résistance s'est terminée sans faire de plus sérieuses victimes, et je suis heureux de le proclamer. » Il termine en demandant pour Croc une peine corporelle sans loi de sursis. L'audience est renvoyée à demain.

Enfin justice va être rendue ! Malgré les passions que déchaînent dans toute la France l'affaire de l'exécution des décrets de la loi Waldeck-Rousseau, enfin le Droit triomphera sur l'iniquité. Malgré l'action subversive du parti clérical qui demande au peuple, au nom de la défense de Dieu, de s'armer contre la République, enfin le peuple passera de l'obscurantisme aux Lumières. L'enseignement congréganiste est illicite en France, et néfaste dans une démocratie ; les lois anticléricales et les poursuites à l'égard des cléricaux réfractaires ne sont donc que justice.

La rédaction du Crépuscule tient unanimement à rappeler qu'elle ne prétend en aucune manière diffuser une pensée antireligieuse. La religion, quand elle ne sort pas de la sphère privée, n'est pas nuisible. Ceux que nous condamnons sont les membres du parti clérical, fils spirituels de Torquemada, qui usent de l'ignorance des peuples pour affermir leur infâme pouvoir qui n'a que trop duré.

Par l'abrutissement de notre jeunesse, le parti clérical assassine la République.

## Le curé de Saint-Germain-des-Prés se suicide

L'abbé Merle, un prêtre hors du commun et exemplaire, met mystérieusement fin à ses jours

Hier soir, l'abbé Merle, curé de la paroisse de Saint-Germain-des-Prés, s'est jeté du haut du clocher de la célèbre église du Quartier latin.

Il était environ dix heures et demie quand des passants, sortant d'une conférence donnée à l'École des Beaux-Arts, rue Bonaparte, entendirent un cri terrifiant. Ils se précipitèrent en direction de l'endroit d'où provenait le hurlement. En atteignant le parvis de l'Église Saint-Germain-des-Prés, ils aperçurent une silhouette allongée sur le pavé. Le pauvre homme gisait dans une mare de sang. Il ne faisait aucun doute que le malheureux s'était jeté du haut du clocher. Il était assurément mort sur le coup. M<sup>me</sup> Bouvier, la gouvernante de l'abbé Merle, sortit alors du presbytère, épouvantée. Elle ne retrouva ses esprits qu'après l'arrivée de la police.

La pauvre femme était encore sous le choc ce matin lorsque nous sommes présentés à elle. Nos lecteurs comprendront aisément que même le souci de les mieux informer ne peut nous paraître primer sur le respect de la douleur d'une femme. Nous n'avons donc pas voulu lui imposer une nouvelle épreuve.

Tous les paroissiens de Saint-Germain-des-Prés s'interrogeaient ce matin sur les raisons funestes qui avaient pu inspirer à l'abbé Merle ce geste de désespoir.

Ce prêtre exemplaire est décrit par tous comme un saint homme, plus connu pour se préoccuper du salut des âmes de ses ouailles que pour se mêler de politique.

Rien ne permet d'expliquer son geste de désespoir.

L.M.

### Hommage à l'abbé Merle

par Prosper Bonhomme  
directeur du Crépuscule

Né en 1836 à Augerolles, près d'Ambert dans le Puy-de-Dôme, d'une famille d'ouvriers-papetiers, Albert Merle avait su, dès son plus jeune âge, attirer l'attention de ses maîtres par ses remarquables capacités intellectuelles. Son instituteur sut convaincre ses parents qu'il méritait de suivre des études. Bien que fort peu fortuné, son père consentit ce dispendieux sacrifice et l'envoya étudier chez les maristes à Clermont-Ferrand, où il fut reçu au baccalauréat. Il suivit les cours de lettres de l'université auvergnate et réussit brillamment tous ses grades universitaires. On peut s'étonner que ce jeune maître ès lettres décidât d'entrer aussitôt au Grand Séminaire. Mais il aimait répéter qu'il avait vocation d'aimer ses semblables et de les aider dans l'adversité. Il fut ordonné prêtre en 1861 puis fut nommé vicaire à Saint-Éloy-les-Mines. Il partageait les peines quotidiennes des mineurs et n'hésitait pas à descendre jusqu'au fond des mines pour apporter le réconfort et il prenait parfois part à leur dur labeur. Il aimait aider l'instituteur et n'avait de cesse d'encourager les élèves méritants vers la voie des études.

À partir de 1867, il fut nommé profes-

seur à l'École Massillon de Clermont-Ferrand. C'est là que je reçus son enseignement. Il était un professeur très aimé de ses élèves. Même les élèves les moins doués en latin ou en grec se rendaient à ses cours avec plaisir tant l'enthousiasme de ce maître atypique était communicatif. Ses courtes colères surprenaient toujours chez cet homme qui était foncièrement bon, mais nous savions qu'elles étaient sans conséquences. Le bureau du père Merle a été pour des générations d'élèves un haut-lieu d'accueil où nous allions pour échapper à une récréation ennuyeuse ou frigorifiante, pour sortir tout simplement d'une pesanteur, se sentir un moment ailleurs. L'abbé Merle était un professeur que l'on ne dérangeait jamais. Alors que je suivais mes études à l'université, je ne saurais dire combien de fois je l'ai consulté sur une phrase latine délicate ou une formulation hésitante en français ; cet homme délicat répondait à toutes nos sollicitations avec une grande finesse d'esprit, et toujours avec le plus vif plaisir. Tel était, selon lui, son sacerdoce.

Éprouvant un vif désir de retrouver des ouailles, il quitta son école en 1888 et fut nommé curé, successivement, dans plusieurs paroisses des environs de Paris. Il ne put cependant s'empêcher d'aller régulièrement prêter main forte aux instituteurs de la République, à l'égard desquels il éprouvait une vive sympathie. Malgré le poids des années, il ne pouvait résister à ce besoin, naturel chez cet homme, d'aider ses

semblables. Je me souviens lui avoir rendu visite dans sa paroisse, et l'avoir trouvé accaparé à labourer le champ d'un de ses paroissiens souffrant.

En 1900, il fut nommé curé de Saint-Germain-des-Prés, ce qui provoqua chez lui un vif plaisir en raison de l'admiration qu'il portait à l'égard des travaux archivistiques de dom Mabillon, qui avait été abbé de l'ancien monastère parisien.

Depuis sa nomination dans la capitale, je rendais souvent visite à mon ancien professeur, que je continuais à appeler, malgré les années qui avaient passé, « cher maître » — « ami » ajoutait-il toujours avec un sourire malicieux. L'admiration que je vouais à sa finesse d'esprit et l'amour que j'éprouvais à l'égard de ce saint homme me mettait parfois mal à l'aise quand nous évoquions les troubles qui divisent ces temps-ci l'Église et la République. Il lisait régulièrement *Le Crépuscule* et connaissait parfaitement la politique éditoriale de mon journal. Il ne m'en tenait nullement rigueur. « Si votre conscience vous dicte de mener ce combat, m'avait-il dit récemment, alors soyez fier de ce que vous faites. » Jamais je n'ai réussi à connaître ses opinions. Sans doute parce que ses propres opinions avaient à ses yeux moins d'importance que son sacerdoce.

Cet homme, profondément croyant, mais sans ostentation, avait choisi sa voie par amour de ses semblables. Jusqu'à son dernier jour, il a suscité la sympathie, l'admiration et a été un exemple pour tous ceux qui ont eu la chance de croiser un jour sa route.

Adieu « cher maître et ami. »

L'abbé Merle sera inhumé dans le caveau de sa famille à Augerolles, dans ce petit village auvergnat où il espérait, m'avait-il récemment confié, finir ses jours... en tant que curé, bien évidemment.

Prosper Bonhomme

## Le mystère du musée de Cluny

L'enquête du commissaire Barroux piétine

Malgré son efficacité notoire, le commissaire Florimond Barroux ne parvient visiblement pas à voir clair dans l'affaire du double meurtre du musée de Cluny. Nos lecteurs se souviennent de la singularité de ce dossier (voir notre édition d'hier). La police semble dépassée par les événements, et aucun élément nouveau n'a pu être apporté à l'enquête, sinon l'identité de la deuxième victime dont le visage avait été si sauvagement mutilé par l'assassin.

Nos lecteurs se souviennent en effet que la police avait appréhendé un clochard. Grâce à nos efforts tenaces, nous avons pu retrouver sa trace après qu'il eut été remis en liberté par la police, hier dans la soirée. L'homme en question se nomme André Joseph Salis. Il est plus connu dans le Quartier latin sous le sobriquet de Bibi-la-Purée.

Bibi est un clochard pittoresque, ivrogne et tapageur, cireur de souliers ou commissionnaire quand l'envie le prend, toujours accouré de la plus excentrique manière au hasard des dons vestimentaires. Nous avons pu le rencontrer face à l'École des Chartes, occupé à mendier les quelques pièces de monnaie qui lui serviront à dîner ce soir. Nous l'avons invité à prendre un petit blanc-sec au café le plus proche. C'est là qu'il nous a offert son témoignage, que nous rapportons aussi fidèlement que possible, conformément à l'éthique de notre profession.

« Eh bien oui, nous a-t-il confié, j'ai bien passé quelques heures à la Tour Pointue. Remarquez bien que ce n'est pas la pre-

mière fois, et certainement pas la dernière. Ce satané Barroux ! Il aurait quand même bien pu me garder un peu plus longtemps. Juste pour la nuit, je n'en demandais pas plus. Je vais devoir coucher dehors, et avec ce froid, croyez bien qu'une nuit au Dépôt, ça ne se refuse pas !

« C'est idiot, mais Barroux ne m'a même pas cru ! Parce que ce type qui a été si sauvagement amoché et dont vous me parlez, eh bien figurez-vous que moi, je le connaissais ! Comment je l'ai reconnu ? C'est ma foi fort simple : à ses galoches. C'est que je les ai cirées plus d'une fois, ces pompes-là ! Ce gazier s'appelait Berton, Gilles de son petit nom. Une sorte d'artiste raté, vaguement étudiant. Mais je n'en dirai pas plus sur le bonhomme. Parce que voyez-vous, cher Monsieur, même les morts ont droit au respect de leur vie privée... »

Malgré tous nos efforts, nous n'avons pas réussi à en apprendre davantage auprès de notre informateur pour le moins particulier. Nous nous sommes cependant immédiatement mis sur la piste de ce Gilles Berton, et nous ne tarderons sans doute pas à offrir à nos lecteurs de nouvelles informations qui nous permettront, espérons-le, de voir plus clair dans cette ténébreuse affaire, alors même que le commissaire Florimond Barroux, le plus fin limier du quai des Orfèvres, semble ne pas posséder l'ombre d'un atome de début de théorie solide.

Toujours soucieuse d'apporter à ses lecteurs l'information la plus juste et la plus

complète, la rédaction du *Crépuscule* a décidé, après maintes concertations et hésitations, de publier un courrier reçu ce matin à nos bureaux de la rue des Petits-Champs :

« Pourquoi cherchez-vous une explication rationnelle à des événements qui sont de toute évidence de la main de Dieu. La *Danse macabre*, que des individus impurs, suprême sacrilège, ont tenté de dérober cette nuit au musée de Cluny est une relique marquée du sceau divin. L'Homme dans son impiété et son arrogance de plus en plus grandes face aux choses du Sacré, a déclenché la colère divine. L'Objet s'est défendu. La colère de Dieu frappe sans pitié tous ceux qui osent défier Sa magnificence. Il a frappé une nouvelle fois, et Il frappera à nouveau, et Il frappera tant que l'Homme n'aura pas, dans un acte de suprême expiation, retrouvé la foi en son Créateur et l'humilité que la société moderne et la science lui ont fait perdre.

« Signé : les Chevaliers du Jugement dernier. »

Nous avons longuement hésité à publier cette lettre. Nous considérons en effet ces « Chevaliers du Jugement dernier » pour ce qu'ils sont, à savoir des irresponsables. Nos lecteurs en seront sans doute convaincus à la simple lecture de cette inhabitable missive.

Tout semble décidément concourir à faire du mystère du musée de Cluny une affaire hors du commun.

**IVROGNERIE GUERISON** certaine et rapide par **L'ULTIMA**, en une seule fois, à l'insu du buveur. 2fr.25 franco. Ecrire à : **Gustave BRAUN**, pharmacien depuis 1863 - **Comimont** (Vosges)

### Le Mortis Carmina

CAVEAU HISTORIQUE  
Rue des Bernardins

UNE AMBIANCE JEUNE  
DANS UN DÉCOR DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE  
CHANSONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI  
FOLKLORE DU QUARTIER LATIN  
ATTRACTIONS MOYENÂGEUSES

Le truculent maître de céans  
JEHAN DE MONTGIBET  
accueille la clientèle  
et présente le spectacle...

J'envoie contre timb. pour rép. notice des précieuses recettes de Mme **BROX**, *Sage-Femme de Ire Cl.*, Diplôm. de l'École de Pharmacie, **retards, douleurs mensuelles, résultats immédiats et sans danger. Beauté des Seins, Obésité, Toilette Intime.** Ecrire à : L. **BROX**, 69, rue de Dunkerque, Paris (envois sous plis discrets).

**RIRE** s'amuser, amuser la société, demander notre catalogue gratis : *Farces, Attrapes, Chansons paillardes, Magie, Magnétisme, Hypnotisme, etc.* **BAUDO**, 8, rue des Carmes, Paris